



COMITÉ DE TOPONYMIE

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 26 AVRIL 2023 MODE HYBRIDE : SALLE DU GREFFE ET VISIOCONFÉRENCE – TEAMS

Sont présents : M. François Bélisle, vice-président du Comité et conseiller municipal
M^{me} Christiane Dion, citoyenne
M. Pierre-Luc Fortin, président du Comité et conseiller municipal
M. Pierre Joncas, citoyen

Invités présents : M^{me} Catherine Lampron-Desaulniers, responsable recherches et collection Culture
Trois-Rivières (9h à 10h38)
M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
M. Daniel Massicotte, coordonnateur – Plan directeur et parcs
M^{me} Marianne Méthot, conseillère stratégique sénior (9h35 à 10h38)
M^{me} Caroline Motais, spécialiste en gestion des documents et archives
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité (9h26 à 10h38)
M^{me} Sabrina Roy, conseillère municipale (8h45 à 9h48)
M. François Roy, toponymiste
M^{me} Maude Savaria, spécialiste en gestion des documents et archives
M^{me} Cynthia Simard, directrice des communications et de la participation citoyenne

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif, et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la rencontre**

La rencontre débute à 8 h 45 et M. Pierre-Luc Fortin souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M. Pierre-Luc Fortin demande aux personnes présentes s'ils consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous y consentent et la réunion est enregistrée.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Pierre-Luc Fortin fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des sujets doivent être ajoutés. L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

4. **Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 20 mars 2023**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Futur quartier durable « le Relais »**

M. Pierre-Luc Fortin explique que la proposition pour nommer le futur quartier durable « Le Relais » a bien été accueillie de façon générale, autant par les élus et élues que par la population. Cependant, il explique que l'utilisation de l'ancien nom de l'usine « Aleris » ainsi que l'anagramme a accroché certains individus, notamment certains ex-membres du syndicat de la CSN. M. Fortin mentionne qu'il a été contacté à cet effet par le président de ce syndicat et qu'une rencontre est prévue avec cette personne afin de discuter de la possibilité de rendre hommage aux travailleuses et travailleurs de l'ancienne usine. Il mentionne que la Ville pourrait s'adjoindre à Culture Trois-Rivières pour valider la possibilité d'avoir une œuvre d'art dans ce futur quartier qui rendrait hommage à ces personnes, telle une œuvre d'art en aluminium.

6. **Changement du nom du parc de Chenaux pour parc Jean-Guy-Talbot**

M. Pierre-Luc Fortin explique que la Ville a reçu une demande afin que le parc des Chenaux soit renommé parc Jean-Guy-Talbot. Il mentionne que la première question à se poser dans le cas d'une telle demande est de savoir si la Ville est prête à procéder à un changement de nom pour ce parc. Il mentionne également que l'ancien Colisée a déjà été renommé en l'honneur de cette personne. M. Fortin explique également qu'il serait opportun qu'une procédure soit mise en place afin que le Comité de toponymie puisse émettre des recommandations positives ou négatives sur toutes les demandes de changements de nom d'un parc ou d'un bâtiment public appartenant à la Ville.

M. François Roy explique que le nom du parc des Chenaux n'a pas nécessairement de sens pour cet endroit. M^{me} Caroline Motais et M^{me} Maude Savaria ont fait un historique sur le parc des Chenaux et l'ont présenté aux membres. M^{me} Motais mentionne notamment que ce toponyme a été officialisé en 2001 par la Ville. Ce parc est situé près de la rue Sainte-Irénée dans le secteur du Cap-de-la-Madeleine. Cette rue portait antérieurement le nom de rue des Chenaux, et ce, avant l'uniformisation des odonymes de la nouvelle Ville de Trois-Rivières en 2004.

M^{me} Sabrina Roy mentionne que ce parc est situé dans son district est que les gens du Cap ont une grande appartenance envers M. Jean-Guy Talbot, qu'il s'agit d'une figure marquante pour les gens du milieu. Elle est en accord avec la proposition de changement de nom du parc. M. François Roy mentionne que l'idée de renommer ce parc est venue d'un groupe sportif du Cap-de-la-Madeleine qui souhaite rendre hommage à M. Talbot de son vivant.

M. François Bélisle mentionne que la représentante du secteur concerné pourrait valider l'acceptabilité sociale de ce changement de nom. M^{me} Cynthia Simard explique qu'il y aurait possibilité pour sa direction de sonder un groupe de personnes sur ce changement de nom de parc. Elle explique que le Comité de toponymie est un comité consultatif de la Ville et qu'il faut uniformiser les façons de procéder à un sondage. Elle croit qu'il faut que la démarche soit dépolitisée, que ce ne soit pas la représentante du district qui prenne en charge cette démarche, mais que ce soit sa direction.

Elle mentionne qu'un sondage volontaire est facile à réaliser et qu'il y a la possibilité de limiter le vote à un secteur précis, afin de connaître l'opinion des personnes qui seraient le plus impactée par ce changement de nom. Elle explique que la démarche d'effectuer un sondage volontaire

pourrait s'inscrire dans le processus concernant les demandes de changement de nom d'un parc ou d'un autre lieu.

M. Fortin mentionne que ce serait une bonne façon pour valider l'acceptabilité sociale d'un changement de nom. Il mentionne que le sentiment d'appartenance serait un des critères à tenir en compte. Il explique que ce serait une validation pour déterminer si ça affecte la mémoire collective que de changer le nom du parc qui est présent depuis une cinquantaine d'année. Il explique également que l'autre aspect de cette demande de changement de nom est de valider de quelle façon on pourrait rendre hommage à cette personne dans le secteur du Cap-de-la-Madeleine.

M. Fortin mentionne qu'il y a au moins deux aspects à prendre en compte dans le traitement de cette demande du point de vue toponymie. Le premier est qu'il faut garder en tête que la Ville a adopté une politique dans laquelle elle s'engage à nommer trois noms de femme pour un nom d'homme. Le deuxième est qu'il faut faire attention de donner le même nom à plusieurs lieux à différents endroits dans la Ville. Il explique que la multiplication des toponymes à divers endroits n'est pas souhaitable, et qu'il faut notamment valider le rayonnement du nom, soit juste pour un district ou pour l'ensemble de la Ville. M. François Roy croit que le doublon de Jean-Guy Talbot est signifiant, contrairement au doublon des Chenaux qui n'est pas signifiant.

M. François Bélisle explique que l'utilisation du nom de M. Jean-Guy-Talbot pour l'ancien Colisée a été faite de façon un peu urgente, notamment en raison de la démolition de l'ancien aréna au Cap-de-la-Madeleine. Il mentionne que pour le gens de l'Est, cette personne représente un symbole bien ancré. Il propose qu'un nom de femme soit utilisé ailleurs, tel au parc Sainte-Marguerite. M. Pierre Joncas mentionne qu'il ne faut pas oublier le côté historique des noms de parc actuels et pense qu'il faut de bonnes raisons pour débaptiser des lieux.

Les membres discutent de la possibilité de faire un sous-comité qui aurait pour mandat de proposer une procédure pour traiter les demandes de changement de noms pour les divers lieux publics, tels des parcs ou des bâtiments. Les membres discutent également de la possibilité de rendre hommage à M. Talbot d'une façon différente, telle une œuvre d'art le représentant dans le parc des Chenaux. M. Daniel Massicotte mentionne qu'il a également déjà été discuté de commémorer des sportifs dans le nouveau Colisée, tel un mémorial de différents joueurs de hockey.

M^{me} Sabrina Roy revient à la demande de base, elle questionne les membres afin de déterminer si on si veut que le parc des Chenaux soit renommé parc Jean-Guy-Talbot. M. François Bélisle croit qu'il faut savoir s'il y a un intérêt pour la population de ce secteur que de procéder à ce changement de nom, et que le Comité de toponymie se prononcera par la suite. M^{me} Cynthia Simard explique qu'il faut faire l'inverse, il faut plutôt que le Comité de toponymie fasse une recommandation, qu'elle soit entérinée par le Comité exécutif, et que le sondage soit ensuite effectué afin de valider l'acceptabilité sociale.

Les membres croient qu'il est opportun de travailler sur une procédure avant de statuer sur cette demande de changement de nom de parc et que ce sujet soit ramené à la prochaine rencontre du

Comité de toponymie. M. Fortin s'informe de l'intérêt de chacun à faire partie de ce sous-comité. Il est convenu que ce sous-comité sera formé de M^{me} Christiane Dion, M. Pierre Joncas, M. Daniel Massicotte ainsi que M. Pierre-Luc Fortin.

7. **Proposition toponymique : rue Tessouat**

Une proposition toponymique a été déposée afin que le toponyme Tessouat soit ajouté à la banque de nom, et ce, dans le but de rappeler la mémoire des Algonquins. Les membres discutent de la proposition. Il est convenu que M^{me} Caroline Motais effectue une recherche historique sur le toponyme proposé.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'attendre le résultat de la recherche historique avant de valider l'opportunité d'ajouter le toponyme Tessouat à la banque de noms de la Ville. Approuvé à l'unanimité.

8. **Plan directeur « Habitations Pointe-du-Lac » - suivi**

M. Daniel Massicotte explique qu'il s'était engagé auprès du comité de toponymie de présenter les différents plans directeurs pour les développements domiciliaires en cours de réalisation afin de déterminer les noms des rues à venir. Il explique qu'au niveau de la planification toponymique, plusieurs secteurs ont déjà des systèmes toponymiques.

Il mentionne que lors de la rencontre du Comité de toponymie du mois de novembre dernier, les membres avaient recommandé d'ajouter les noms de Mariette Chenay et Élisabeth Bruyère à ce plan directeur. Il mentionne avoir reçu une demande de la part du promoteur pour procéder incessamment à l'ouverture de la rue Mariette-Chenay.

9. **Plan directeur Cité-Nova**

M. Daniel Massicotte explique qu'il s'agit d'un vieux développement en planification situé à l'extrémité Nord-Est dans le secteur du Cap-de-la-Madeleine, qui est en train de redémarrer. En 2012, le comité de toponymie avait recommandé que la thématique des noms des Filles du Roy soit utilisée pour ce plan directeur.

M. Massicotte explique que nous avons beaucoup de noms de Filles du Roy dans la banque de noms qui avait été fournis par une historienne. Les membres proposent également de nommer une rue « rue des Filles-du-Roy ». Il est convenu que les noms qui seront utilisés dans ce plan directeur seront choisis dans la banque de nom avec cette thématique.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de conserver la thématique des Filles du Roy dans le plan directeur Cité-Nova. Approuvé à l'unanimité.

10. Plan directeur du Fief

M. Daniel Massicotte mentionne que ce développement est situé dans le nord du boulevard des Forges. Il explique qu'il y a un secteur avec des noms de rues autochtone un peu plus haut, mais que le plan directeur en question contient beaucoup de noms de rue associés aux Forges du Saint-Maurice. Au niveau de la planification du secteur, M. Massicotte mentionne qu'il y a la rue du Mouleur qui est utilisé et ainsi que la rue du Fief qui se prolonge. Il explique qu'il a besoin de trois noms supplémentaires à cet endroit. Les trois noms proposés, associés aux Forges du Saint-Maurice, sont rue de la Métallurgie, rue du Mineur et rue de la Sidérurgie.

Les membres proposent qu'une recherche historique soit effectuée afin de trouver des noms de femmes rattachés à l'histoire des Forges du Saint-Maurice.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'attendre le résultat de la recherche historique afin de trouver trois noms pour ce plan directeur. Approuvé à l'unanimité.

11. Plan directeur Club de golf des Vieilles-Forges

M. Daniel Massicotte mentionne que ce développement est situé au nord-ouest de la Ville près du boulevard des Forges. Il mentionne que la thématique utilisée à cet endroit est les anciens métiers, telle la rue du Brocanteur, rue du Maréchal, rue de l'Apothicaire, rue du Marchand-général.

Les membres conviennent de conserver cette thématique, mais proposent de valider l'opportunité de féminiser certains noms de métier ou d'utiliser des noms de métiers liés aux femmes ou à connotation féminine, telles la rue des enseignantes ou la rue des sage-femmes.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de conserver cette thématique, mais de trouver des noms de métiers féminisés ou à connotation féminine. Approuvé à l'unanimité.

12. Plan directeur Éco Nature

M. Daniel Massicotte mentionne que ce développement est situé à Pointe-du-Lac près de la rue Sainte-Marguerite. Il explique que la thématique qui est utilisée à cet endroit est un le thème forestier/floral. Il mentionne qu'il y a les rues existantes et déjà construites, soit rue de la Roselière, rue de l'Aubier ainsi que rue de la Fougère. Il mentionne également que la rue de l'Ombelle est inscrite dans ce plan directeur. Les trois noms de rues proposés pour cet endroit sont la rue de la Botanique, rue de la Lavande et rue de la Salamandre.

Les membres se questionnent à savoir s'il y a la possibilité d'utiliser des noms de femmes dans ce plan directeur pour les rues qui ne sont pas construites, notamment des noms de femmes liées à la botanique. M. Daniel Massicotte mentionne qu'il y aura également la possibilité de que nommer l'aire écologique qui fait partie de ce plan directeur.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de trouver trois noms de femme à inscrire dans ce plan directeur. Approuvé à l'unanimité.

13. Plan directeur Des Bateliers

M. Daniel Massicotte mentionne que ce développement est situé à la limite du secteur Pointe-du-Lac près du boulevard Mauricien. Il explique qu'une seule rue doit être nommée, qu'il s'agit d'une petite rue. La proposition était de continuer dans la même thématique et de la nommer rue Des Voiliers.

Les membres discutent de la possibilité que ce soit un nom de femme à cet endroit, ou même un nom à consonance féminine. Le nom de M^{me} Dominique Vallée qui est une athlète de planche à voile olympique est proposé. M. Massicotte explique qu'il faut que la personne soit décédée afin de donner son nom à une rue, mais qu'il y aurait la possibilité qu'un parc ou une aire écologique de ce secteur soit nommé en son honneur.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de trouver soit un nom de femme, soit un nom à consonance féminine pour la rue dans le plan directeur Des Bateliers. Approuvé à l'unanimité.

Levée de la réunion

Les membres conviennent de tenir la prochaine réunion au mois de juin. La rencontre se termine à 10 h 38.



M^e Marie-Michèle Lemay
Assistante-greffière et notaire



M. Pierre-Luc Fortin
Président du Comité et conseiller municipal